

Projet éducatif

École primaire de la Chanterelle, Valcourt

ADOPTÉ au CÉ du 2024-06-13

2023-2027

Version de juin
2024



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Encadrements légaux	3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	4
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	4
5. La mission, la vision et les valeurs de l'école.....	5
6. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	6
7. Portrait des résultats	7
8. Bilan de la cueillette de données des différentes instances	9
9. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	10
10. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.....	11
11. Transmission et diffusion du projet éducatif.....	13
12. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif	13
13. Reddition de compte du projet éducatif	13
14. Remerciements.....	13

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est construit en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, professionnels, etc.) ainsi que des représentants de la communauté.

2. Encadrements légaux

La Loi de l'instruction publique (LIP) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans

ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son propre projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Ce projet éducatif a été élaboré avec la collaboration des parents, des élèves et des membres de l'équipe-école.

Un comité-école « Projet éducatif » a été formé de la direction et de cinq enseignant(e)s représentant les titulaires et les spécialistes de notre école. Nous avons formé également un comité de parents « Projet éducatif ». Ce comité comptait des parents du CÉ (conseil d'établissement) et de l'OPP (organisme de participation des parents).

Ces deux comités ont eu la responsabilité :

- de dresser un portrait de l'école et de son environnement (à l'aide de données);
- de confectionner un sondage s'adressant aux parents, aux élèves et au personnel;
- d'analyser et de valider les données recueillies par les sondages et les rencontres d'échange;

De plus, des élèves de 3^e à 6^e année ont répondu à un sondage. Enfin, les élèves du préscolaire à la 2^e année de l'école se sont exprimés sur le thème : « Ce que j'aime à mon école » et « Mon école de rêve »!

Il est à noter que la rédaction de notre projet éducatif est en lien avec les attentes ministérielles, le PEVR (plan d'engagement vers la réussite) du Centre de services scolaire des Sommets, des priorités de notre école et des données recueillies.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Comme mentionné précédemment, l'élaboration du projet éducatif a été pilotée par un comité formé de cinq enseignants. Tout au long du processus, les membres du comité se sont assurés de faire le pont avec les autres membres de l'équipe école.

Des sondages ont été mis en ligne pour recueillir l'opinion des élèves, des parents ainsi que des membres du personnel. Des présentations ont aussi été faites aux membres du personnel ainsi qu'aux membres du conseil d'établissement. Celui-ci a été informé de l'évolution des travaux à chacune de ses rencontres et a ultimement adopté le projet éducatif.

5. La mission, la vision et les valeurs de l'école

La mission

Comme défini dans la LIP, l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

D'un côté plus propre à notre école, voici notre mission :

« La Chanterelle a pour mission d'instruire à partir de pratiques efficaces, de socialiser pour apprendre à mieux vivre ensemble et d'amener les élèves à se réaliser dans différents contextes scolaires. »

Ainsi, l'école est un établissement d'enseignement destiné à offrir à ses élèves les services éducatifs prévus par cette loi et par le régime pédagogique établi par le gouvernement. Elle collabore au développement social et culturel de la communauté.

La vision

Dans le cadre de ce projet éducatif, nous avons établi deux visions. Une, plus pour nos élèves et une autre plus pour les adultes (personnel de l'école et du Centre de service, parents, communauté...).

Pour les élèves :

« Je me sens bien à la Chanterelle et je m'améliore chaque jour. »

Pour les adultes :

« S'unir pour réussir »

Cette dernière vision donne l'importance à l'aspect de collaboration, de concertation (écoute) et de partage entre les différentes personnes qui gravitent autour des élèves pour leur bien-être et leur réussite.

Les valeurs

À la suite de sondages, à la Chanterelle, les valeurs suivantes seront privilégiées et guideront les actions des élèves ainsi que de tous les membres de l'équipe-école

Respect

- Langage respectueux;
- Gestes respectueux;
- Ton de voix respectueux;
- Attitude positive;
- De son environnement.

Effort et dépassement de soi

- Motivation;
- Autonomie;
- Persévérance;
- Responsabilisation;
- Implication.

Susciter la curiosité intellectuelle

- Curieux;
- Pose des questions;
- S'intéresse à divers sujets;
- Innove;
- Ne pas se mettre des limites/faire l'essai de nouvelles choses.

6. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Environnement externe

L'école de la Chanterelle se situe dans la ville de Valcourt dans la MRC du Val-Saint-François. Cette ville compte environ 2139 habitants (2021). Elle a déjà été plus nombreuse par le passé. Quelques grandes compagnies privées sont un moteur économique pour le secteur, donc des employeurs importants pour nos parents.

Le recensement de 2021 de Statistiques Canada (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dppd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=valcourt&DGUIDlist=2021A00052442055&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0>) nous permet de faire quelques constats :

- La population est en légère baisse (-1.2%) depuis 2016
- L'âge moyen de la population est de 46 ans;

De plus, une autre statistique importante qui vient caractériser notre milieu :

- Le rang décile de l'indice de milieu socio-économique (IMSE) se maintient à 7/10 depuis les dernières années (1 étant très favorisé et 10 étant très défavorisé). Nous étions à 3 ou 4 en 2017.

Autour de l'école, nous retrouvons des infrastructures importantes et de qualité tant au niveau sportif que culturel et scientifique. Ce sont des atouts importants pour nos élèves et le personnel de l'école. C'est assez remarquable pour une petite ville.

Environnement interne

L'école offre des services pour les élèves de 4 à 11 ans, ainsi que le Programme Passe-Partout pour les élèves 4 ans.

Nos 271 élèves, répartis dans 16 classes, proviennent essentiellement de Valcourt, du Canton de Valcourt et d'une partie de Maricourt. Après leur passage au primaire, nos élèves poursuivent leur parcours scolaire à l'école secondaire de l'Odyssée également à Valcourt, sauf pour le volet « adaptation scolaire » qui se donne à l'école secondaire du Tournesol à Windsor.

Il est intéressant de savoir que l'école de la Chanterelle est un point de service important pour la MRC du Val-Saint-François avec trois classes d'adaptation scolaire. En effet, nous avons une classe de communication offrant des services à des élèves ayant des difficultés importantes au niveau du langage. Nous avons également une classe Zénith (classe de rééducation et de scolarisation) accueillant des élèves en difficultés dans différentes sphères sociales/affectives. Enfin, nous retrouvons une classe DGA (élèves en difficultés graves d'apprentissage) qui donne des services à des élèves ayant deux ans de retard dans leur parcours scolaire.

Selon l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 (EQDEM), 27,3 % des enfants présentaient des indices de vulnérabilité dans au moins un domaine de développement. Nous étions à 48,6% en 2017. De plus, en ce qui concerne la vulnérabilité dans les compétences sociales, nous sommes passés de 42,9% en 2017 à 4,5% en 2022.

Un dernier élément important et positif à la Chanterelle, c'est son service de garde. Ce service compte environ une centaine d'élèves réguliers chaque année. Financièrement, c'est un service de garde qui va très bien, ce qui lui permet d'avoir du matériel en quantité et en qualité pour ses élèves.

7. Portrait des résultats

Taux de réussite

Plusieurs actions mises en place dans les dernières années à l'école de la Chanterelle ont permis d'atteindre plusieurs objectifs que l'équipe s'était fixés, notamment :

- l'implantation de la réponse à l'intervention, qui mise sur l'intervention plus intensive auprès des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en lecture ;
- la mise en place d'équipes collaboratives permettant aux équipes-cycles de faire du développement pédagogique pour le mieux des élèves ;
- la poursuite du service en orthopédagogie;
- l'ajout d'une enseignante ressource.

Constats

Lecture

- Les taux de réussite « école » en lecture sont stables depuis 2019-2020 à **88%**.
- La moyenne des taux de réussite aux examens du ministère en lecture de 4^e année pour les trois dernières années est de **88%**.
- La moyenne des taux de réussite aux examens du ministère en lecture de 6^e année pour les trois dernières années est de **88%**.

Écriture

- Les taux de réussite « école » en écriture sont en amélioration d'année en année depuis 2019-2020 passants **de 90% à 94% en 2023-2024**.
- La moyenne des taux de réussite aux examens du ministère en écriture de 4^e année pour les trois dernières années est de **98%**.
- La moyenne des taux de réussite aux examens du ministère en écriture de 6^e année pour les trois dernières années est de **84%**.

Résoudre (éléments du projet éducatif antérieur)

- Les taux de réussite « école » en résoudre sont en amélioration d'année en année depuis 2019-2020 passant **de 81% à 89% en 2023-2024**.
- La moyenne des taux de réussite aux examens du ministère en résoudre de 6^e année pour les trois dernières années est de **84%**. Nous étions à 72% avant le dernier projet éducatif.
- Le taux d'élèves fragiles (60%-69%) pour la compétence Résoudre est passé **de 18% en 19-20 à 14% en 23-24**.
- Le taux d'élèves dans la **zone verte entre 70% et 100%** est passé **de 64% en 19-20 à 75%** en 23-24.

Raisonner

- Les taux de réussite « école » en raisonner se sont améliorés passant de 92% en 2020-2021 à 94% en 2023-2024 (même 97% en 22-23).
- Le nombre **d'élèves fragiles** (60%-69%) pour la compétence raisonner **est passé de 18% en 19-20 à 9% en 23-24. Faisant passer le taux d'élèves dans la zone verte entre 70% et 100% de 74% à 85%**.
- Par contre, la moyenne des taux de réussite aux examens du ministère en raisonner de 6^e année pour les trois dernières années est de 72% (89% en 2022-2023).

Autre

- Les résultats aux épreuves ministérielles confirment la solidité des taux de réussite « école ».
- **En général les taux de réussite sont très bons. Maintenant, comment peut-on faire pour garder ces taux de réussite tout en diminuant notre taux d'élèves dans la zone de vulnérabilité (jaune) entre 60% et 69%?**

8. Bilan de la cueillette de données des différentes instances

Voici une synthèse des éléments identifiés dans le sondage aux parents dont 60% des familles ont répondu (104 réponses) :

Pour la question en lien avec les défis de l'école, voici ce qu'on retrouve en majorité :

- Plus d'activités parascolaires
- Amélioration des cours d'école (modules, ombre...)
- Devoirs quant à la quantité
- Élèves en plus grand besoin

Pour la question en lien avec les forces de l'école, voici ce qu'on retrouve en majorité :

- Le personnel de la Chanterelle (implication, disponibilité, écoute...)
- Communication

Pour la question : Je suis satisfait en général de l'école de mon enfant ou de mes enfants :

- 97,1% des répondants ont répondu « OUI »

Voici une synthèse des éléments identifiés dans le sondage/causerie aux élèves de préscolaire à 2^e année (incluant les élèves en adaptation scolaire) :

À la question : « Quelle serait ton école de rêve » :

- Aménagement/amélioration de nos cours d'école (ombre, jeux d'eau, piscine, modules de jeux, terrains de basket et de soccer...)
- Plus de sorties scolaires
- Plus d'activités qui « bougent »
- Avoir des animaux à l'école et en prendre soin

À la question : « Qu'est-ce que tu aimes le plus à ton école? » :

- Les ami(e)s
- Les balançoires
- Cours d'éducation physique à l'extérieur
- Les récréations
- Les professeurs

Voici les réponses aux questions dans le sondage/causerie aux élèves de 4e à 6^e année (incluant les élèves en adaptation scolaire) :

- À l'école, j'ai le goût d'apprendre et de travailler : OUI à 95%
- Les élèves et les adultes de la classe ont du plaisir à être ensemble : OUI à 89%
- J'aime la manière dont les choses me sont enseignées : OUI à 95%
- Je suis motivé(e) d'aller à l'école : OUI à 74%
- Les choix verts m'encouragent à respecter les règles de l'école (billets, livres en cadeau...) : OUI à 79%
- Les adultes de l'école aident les élèves quand ils ont des difficultés scolaires : OUI à 89%
- Les adultes de l'école encouragent les élèves à faire des efforts : OUI à 74%
- Les adultes de l'école sont respectueux envers les élèves : OUI à 95%
- Les élèves de l'école sont respectueux envers les adultes de l'école : OUI à 79%
- J'aime faire des activités parascolaires (midi, après l'école...) : OUI à 89%
- J'aime les activités proposées au service de garde : OUI à 100%
- J'aime le temps passé au service de garde : OUI à 80%
- Quel type d'activités aimerais-tu faire à l'école : 1. Sport 2. Cuisine 3. Robotique 4. Informatique
- J'aime mon école et j'en suis fier (fière) : OUI à 95%
- À mon école, j'apprends à prendre soin de mon environnement : OUI à 84%
- Je déjeune tous les matins : OUI à 79%
- Dans mes cours d'éducation physique, je participe activement : OUI à 100%
- J'aime faire des activités en plein air (dehors) : OUI à 100%
-

9. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le projet éducatif de l'école de la Chanterelle reprend plusieurs orientations et objectifs du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du centre de services scolaire des Sommets. Par ses propres cibles, il cherche à contribuer à l'atteinte de celles du PEVR. Il s'inscrit dans le même esprit, il veut le soutenir et adhère à son contenu.

10. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

ENJEU 1 : UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT L'APPRENTISSAGE, LA MOTIVATION ET LE BIEN-ÊTRE

ORIENTATION 1.1 : Assurer des milieux de vie et d'apprentissage stimulants, motivants et favorisant le bien-être				
Objectif du PEVR	Objectif de l'école	Indicateur	Situation actuelle	Cible
1.1.1	Augmenter le pourcentage de la catégorie « Bien-être à l'école » dans le sondage destiné aux élèves de 4 ^e à 6 ^e année (CVI – Université de Montréal). Sondage contre la violence	Pourcentage de la catégorie « Bien-être à l'école » du sondage aux élèves de 4 ^e à 6 ^e année.	86%	90%
	Augmenter le pourcentage de la catégorie « Sentiment général de bien-être à l'école » dans le sondage destiné aux élèves de 1 ^{re} à 3 ^e année (CVI – Université de Montréal). Sondage contre la violence	Pourcentage de la catégorie « Sentiment général de bien-être à l'école » du sondage aux élèves de 1 ^{re} à 3 ^e année.	81%	85%
1.1.2	Diminuer le nombre d'élèves ciblés en situation de vulnérabilité (socio-affective) à notre école.	Nombre d'élèves ciblés en situation de vulnérabilité (socio-affective)	54/271 (20%)	18%

ENJEU 2 : LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUTES LES PERSONNES

ORIENTATION 2.1 : Intervenir tôt et de manière préventive tout au long du parcours de l'élève				
Objectif du PEVR	Objectif de l'école	Indicateur	Situation actuelle	Cible
2.1.1	Augmenter la compétence en résoudre à l'aide de pratiques probantes. ¹	Taux de maîtrise en résoudre au niveau « école » (élèves ayant 70% et plus).	75%	80%
		Taux d'élèves ayant des résultats entre 60% et 69% (vulnérabilité) dans la compétence résoudre au niveau « école »	14%	10%
2.1.2	Enrichir quotidiennement le vocabulaire des élèves afin d'apporter un impact significatif dans les résultats de la compétence en lecture des élèves en zone de vulnérabilité entre 60 et 69%. ²	Taux de maîtrise en lecture au niveau « école » (élèves ayant 70% et plus).	71%	78%
		Taux d'élèves ayant des résultats entre 60% et 69% (vulnérabilité) dans la compétence lecture au niveau « école »	16%	12%

1. Taux de réussite qui passerait de 89% à 90% (impact surtout pour nos élèves vulnérables dans la zone entre 60 à 69%).
2. Taux de réussite qui passerait de 88% à 90% (impact surtout pour nos élèves vulnérables dans la zone entre 60 à 69%).

11. Transmission et diffusion du projet éducatif

Pour assurer une transmission efficace du projet éducatif, différents canaux de communication seront utilisés. Une version électronique sera disponible sur le site internet de l'école. Un envoi courriel sera fait à nos principaux partenaires, de même qu'à l'ensemble des membres du personnel et des parents. Le document fera partie des documents remis à tous les nouveaux membres du personnel, ainsi qu'aux nouveaux parents.

12. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Une fois que le projet éducatif sera adopté par le conseil d'établissement de l'école, l'équipe-école déterminera les moyens qui lui permettront de l'actualiser et d'atteindre ses différents objectifs à la hauteur des cibles identifiées. L'équipe-école fera approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement (LIP, article 96.15) qui les adaptera, au besoin, en fonction des ressources financières, des ressources humaines et de l'évolution des résultats. La direction élaborera un outil de suivi de gestion lui permettant de faire une évaluation périodique de la progression des résultats au cours des 4 prochaines années.

13. Reddition de compte du projet éducatif

Annuellement, le projet éducatif fera l'objet d'une analyse. Les résultats obtenus seront transmis à l'équipe-école et au conseil d'établissement. À la suite de cette analyse, les moyens choisis pour l'atteinte des objectifs seront révisés quant à leur efficacité et modifiés au besoin.

14. Remerciements

La direction de l'école de la Chanterelle souhaite remercier l'ensemble des élèves, des parents et du personnel qui ont contribué à l'élaboration du projet éducatif.